



DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-OUEN L'AUMONE

Séance ordinaire du 29 septembre 2022

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 35

Délibération publiée sur le site de la Commune

L'an deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le vingt-neuf septembre à la Mairie à 20h30, sous la présidence de Laurent LINQUETTE, Maire ;

PRÉSENTS : Annaëlle CHATELAIN, Roland MAZAUDIER, Françoise LESCOËT, Gilbert DERUS, Harielle LESUEUR, Antoine ARTCHOUNIN, Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Ayda HADIZADEH,

Alain RICHARD, Marie MAZAUDIER, Bernard ROZET, Marc BILLAND, Saïd BOURDACHE, Emmanuèle PROD'HOMME, Benoît DUFOUR, Chrystelle ZAMI, Elisabete CORREIA MONTEIRO, Farida AIT SI ALI, Cédric BEN AMMAR, Ai BOUGAA, Romain TOSELLO-ORSOLLA, Véronique PELISSIER, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Isabelle YATOUNGOU, Béatrice PRIEZ, Henri POIRSON, Nadia BERTRAND, Marie-Noëlle FRATANI, Sylvain BERTHE ;

POUVOIRS :

Serge GOUGEROT qui avait donné pouvoir à Antoine ARTCHOUNIN ;
Marie-Claude CLAIN qui avait donné son pouvoir à Françoise LESCOËT ;
Adeline GELYS qui avait donné son pouvoir à Benoît DUFOUR ;
Yasmine MESSAOUDI qui avait donné son pouvoir à Christelle ZAMI ;

EXCUSÉ : Henri POIRSON ;

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Françoise LESCOËT.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29 ;

VU le Code général de la fonction publique, notamment les articles L.313-1, L.332-8, L.332-8-2° et L332-14 ;

VU l'avis de la commission municipale du 22 septembre 2022 ;

VU le rapport d'Annaëlle CHATELAIN exposant la nécessité de modifier le tableau des emplois ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 Cergy-Pontoise Cedex), dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil municipal de fixer la liste des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ ;

APPROUVE à compter du 1er octobre 2022 la modification du tableau des emplois de la façon suivante :

| EMPLOI/SERVICE | ANCIEN GRADE | NOUVEAU GRADE | TEMPS DE TRAVAIL |
|--|--|--|-------------------------|
| Chargé de missions des infractions du droit des sols | Adjoint administratif (catégorie C) | Rédacteur (catégorie B) | Temps complet |
| Agent d'accueil au pôle relations usagers | Adjoint administratif principal de 2ème classe (catégorie C) | Adjoint administratif (catégorie C) | Temps complet |
| ATSEM à la crèche du Crocodile bleu | Adjoint technique principal de 2ème classe (catégorie C) | ATSEM principal de 2ème classe (catégorie C) | Temps complet |
| ATSEM dans les écoles | ATSEM principal de 2ème classe (catégorie C) | Adjoint technique (catégorie C) | Temps complet |

CRÉÉ au 1^{er} octobre 2022 un poste d'agent de maîtrise à temps complet, pour exercer les missions d'adjoint au chef d'équipe de la régie voirie et propreté ;

SUPPRIME un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à la suite de la titularisation d'un agent sur le grade de rédacteur (promotion interne) ;

APPROUVE à compter du 1er novembre 2022 la transformation de poste suivante :

| EMPLOI/SERVICE | ANCIEN GRADE | NOUVEAU GRADE | TEMPS DE TRAVAIL |
|---|--|--|-------------------------|
| Agent en charge de l'accueil de la direction de la cohésion sociale | Adjoint administratif principal de 2ème classe | Adjoint administratif principal de 1ère classe | Temps complet |

AUTORISE le Maire à recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, conformément aux conditions fixées à l'article L.332-14 du Code général de la fonction publique.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le 14/10/2022

Le Maire

Laurent LINQUETTE

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance

Françoise LESCOËT